

Patrimoine naturel :

Notre parcelle comporte majoritairement des habitats de zones humides et des boisements. Certains de ces habitats sont classés en habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats: code Natura 2000 91E0 (Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*) et 6430 (Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes).

La zone d'étude fait 3 ha et les milieux de notre site sont sur le point de se refermer.

Sur le site, nous pouvons trouver des espèces de rhopalocères telles que le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) qui sont inscrits à l'annexe II de la Directive Habitat.

On y trouve également des espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) qui est également une espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat ainsi que des amphibiens comme la grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*).

Éventuels usages et usagers à prendre en compte pour l'activité :

Notre site se situant à bonne distance de la route et se trouvant entouré de champs, il est peu probable de rencontrer du public sur le chantier. Cependant, la présence d'agriculteurs aux alentours ainsi que de possibles adhérents de SYLATR (peu probable) n'est pas à exclure.

Nous devons traverser le champ puis la parcelle d'un agriculteur pour pouvoir accéder à notre parcelle du projet. Nous ne pouvons pas accéder à la parcelle par derrière car nous ne pourrions pas traverser avec le matériel du fait de l'eau qui remplit le fossé en hiver. Nous devons nous mettre en accord avec le propriétaire de la parcelle afin de pouvoir traverser sans soucis ses terres. Nous pourrions aussi prévenir les propriétaires du gîte des nuisances possibles dues à notre chantier.

Historique de la parcelle:

Notre parcelle était il y a 15 - 20 ans une plantation de peupliers, elle est depuis laissée en libre évolution. Cet abandon explique donc l'état de la parcelle aujourd'hui (colonisation par les ronces et peupliers). Elle est seulement utilisée par les chasseurs pendant certains week-end, principalement le dimanche.

Partie 2 : Présentation de l'activité d'aménagement à réaliser

Les principaux enjeux de notre site sont les habitats d'intérêt communautaire et les espèces associées à ceux-ci qu'il contient. Plus particulièrement les mégaphorbiaies (Code Natura 2000 6430) abritant notamment le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

Ce qui menace la biodiversité du site est la fermeture de celui-ci par des jeunes ligneux comme les ronciers ou les peupliers. Ces derniers menacent les habitats à forts enjeux comprenant des espèces caractéristiques des mégaphorbiaies (ex: la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)), en fermant le milieu, ce qui se traduit par un appauvrissement de la biodiversité du site. Sans intervention, ces habitats d'intérêt communautaire sont amenés à disparaître.

La fermeture du site empêche aussi d'effectuer des suivis naturalistes sur les différents taxons et donc d'établir des actions de gestion en fonction des espèces présentes.

Objectif général : Conserver les mégaphorbiaies et les milieux ouverts

Objectif opérationnel :

Entretien des milieux qui nous intéressent : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes

Enjeu du site	Enjeux du chantier	Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
L'habitat mégaphorbiaie	Les mégaphorbiaies, sont des habitats pour des espèces d'intérêt patrimonial (exemple: les lépidoptères, les odonates, les amphibiens)	Conserver les milieux ouverts favorables à la mégaphorbiaie	Limiter la fermeture du milieu par la colonisation homogène de ligneux indésirables (ronciers, peupliers, saules...)	Abattre les saules et peupliers qui colonisent la mégaphorbiaie
				Débroussailler les ronciers qui ferment le milieu
			Permettre le passage et ouvrir l'accès aux zones de travaux	Exporter en tas les rémanents sous la peupleuraie Débroussailler les chemins pour ouvrir l'accès

Cahier des charges:

Exigence du commanditaire : ouverture du milieu tout en préservant certains individus de certaines espèces : Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Chêne (*Quercus sp.*), Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Aubépine (*Crataegus monogyna*) ou la Viorne obier (*Viburnum opulus*). La liste ci-avant n'est cependant pas exhaustive, il s'agit simplement d'une première conclusion lors d'un premier repérage. Lors du chantier les individus à conserver seront marqués avec de la rubalise pour éviter aux agents de les supprimer.

Étant donné l'état de fermeture du site et les grands espaces à réouvrir, nous utiliserons des machines thermiques afin de réaliser les travaux (débroussailleuses, tronçonneuses), pour éviter la pollution sur le site nous utiliserons du carburant biodégradable pour les faire fonctionner.

Les principaux éléments clés qui ont orienté nos choix d'organisation :

L'association SYLATR et le propriétaire se sont mis d'accord pour réaliser au préalable un chantier qui consiste à passer avec un broyeur forestier sur les ronciers qui ferment l'accès de la parcelle. C'est-à-dire la grande mégaphorbiaie (*M3 sur la carte des habitats*) et le chemin qui donne accès aux zones de chantier. Notre première intention de chantier était d'ouvrir les différentes mégaphorbiaies mais ce travail sera en grande partie réalisé par le propriétaire et l'association SYLATR. Nous avons donc modifié quelques points sur notre organisation de chantier.

- **Présentation des éléments de réglementation, déclarations et autorisations à demander en lien avec l'activité :**

Nous n'avons pas de demandes spécifiques à formuler pour la mise en place du chantier, l'association SYLATR est au courant de notre chantier et s'est chargé d'en informer le propriétaire des parcelles.

Nous devons cependant faire attention lors de la traversée de la parcelle en culture, si les cultures sont assez hautes (hauteur du genou) nous devons donc contourner celle-ci afin de ne pas endommager les cultures.

Pour le repas du midi, le gîte de Moulin Petit a accepté de nous fournir un abri en cas de pluie lors du chantier.

Justification de nos actions :

4 zones d'interventions : *Pour les différentes abréviations/numéros de zone, se référer à la carte des habitats plus haut et aux cartes ci-après.*

- **Zone 1 :** Cette zone est une peupleraie recouvrant une mégaphorbiaie où nous allons effectuer un abattage de ligneux, notamment saules et peupliers. Nous veillerons cependant à conserver certaines espèces comme certains viornes obier, certaines vieilles aubépines ou encore certains frênes définis préalablement.
- **Zone 2 :** Une zone où nous allons abattre des jeunes peupliers près de la mégaphorbiaie M3.
- **Zone 3 :** Cette zone se divise en 3 secteurs, les deux premiers, 3a et 3b sont la création de chemin reliant les différentes zones de travail afin d'en faciliter l'accès aux exécutants. Enfin le secteur 3c est une zone de mégaphorbiaie à ouvrir, abattage, coupe de ligneux et débroussaillage seront nécessaires.
- **Zone 4 :** Zone où nous allons rouvrir une mégaphorbiaie enclavée (M1) avec de la coupe de ligneux (prunelliers) et du débroussaillage.

Certaines zones sont qualifiées de zone en défens car il s'agit d'habitats communautaires, nous n'intervenons donc pas dessus. Il y a une zone de stockage du matériel sur le site. Pour le repas le site du chantier ne permet pas de déjeuner correctement, nous nous retrouverons donc dans la prairie avant le champ cultivé pour la pause du midi. Cependant, si le temps est trop mauvais nous aurons la possibilité de trouver refuge au Gîte de Moulin-Petit qui nous ont donné leur accord pour nous prêter un abri en cas de pluie.

Ouvrir un milieu envahi par des ronciers et entretenir une mégaphorbiaie afin de favoriser les espèces caractéristiques des mégaphorbiaies et limiter la fermeture du milieu.

Nous serons dans l'impossibilité d'amener le broyeur jusqu'au chantier, les rémanents seront donc déposés en tas sous les arbres dans chaque zone de travail.

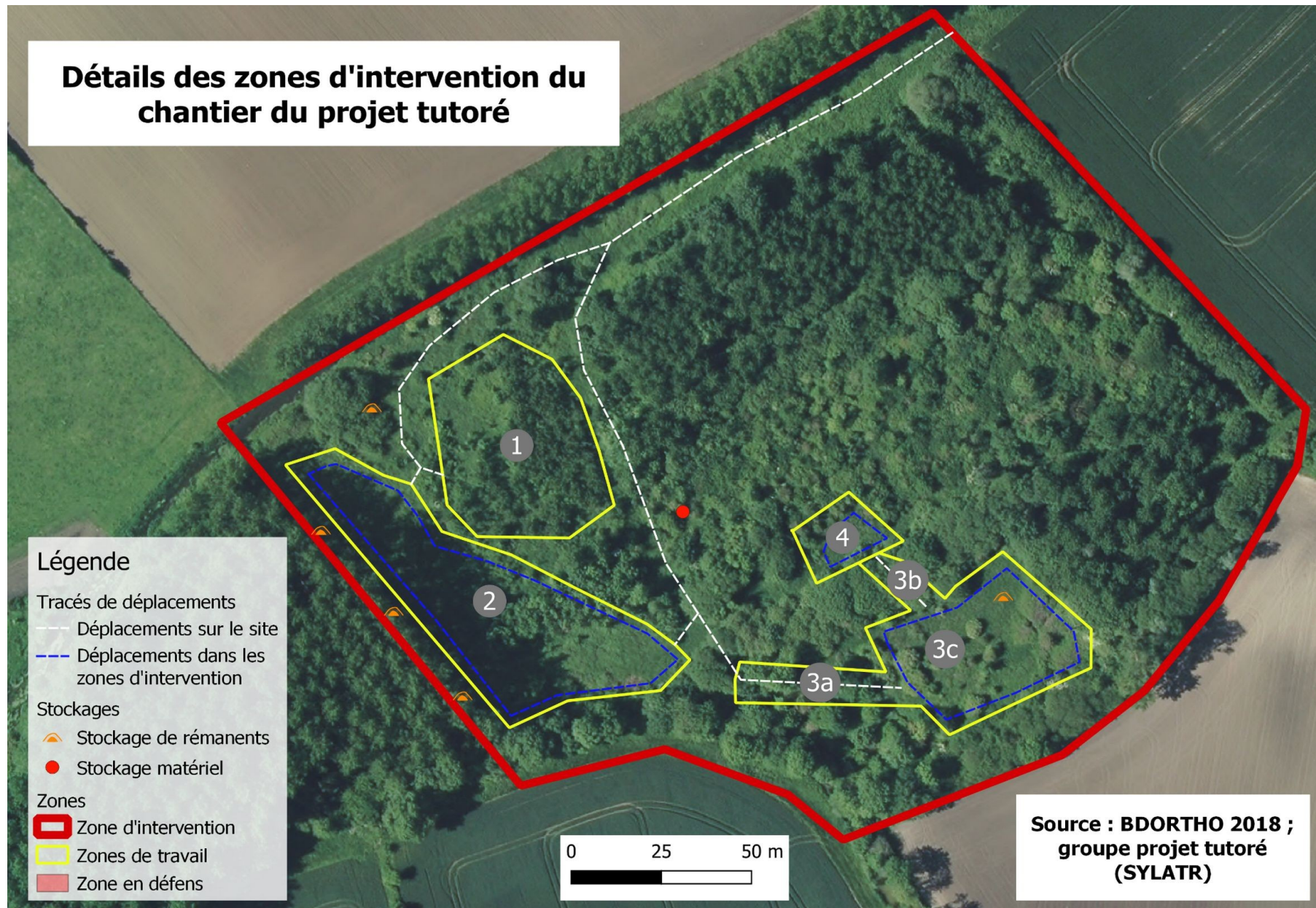
Ainsi les tas de rémanents peuvent devenir des micro-habitats et favoriser la macro-faune.

Faire des chemins qui permettent l'accès aux futures zones d'intervention que ce soit pour nos chantiers mais aussi pour que les naturalistes puissent inventorier les espèces en circulant sans obstacles.

Sélectionner certaines espèces afin de les conserver comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) car il représente un enjeu et d'autres espèces car celles-ci ont des apports écologiques aux milieux pour la faune et la flore



Détails des zones d'intervention du chantier du projet tutoré



Légende

- Tracés de déplacements
- Déplacements sur le site
 - - - Déplacements dans les zones d'intervention
- Stockages
- ▲ Stockage de rémanents
 - Stockage matériel
- Zones
- ▭ Zone d'intervention
 - ▭ Zones de travail
 - ▭ Zone en défens

Source : BDORTHO 2018 ;
groupe projet tutoré
(SYLATR)

Partie 3 : Présentation de l'organisation de l'activité

Zone 1

Abattage ligneux

Pour cette tâche, nos agents auront pour mission de diminuer la population de jeunes peupliers (< 7m de haut) et autres ligneux indésirables sur le secteur de la zone 1.

Pour mettre cette mission en place ils devront :

1. Abattre les jeunes peupliers et autres ligneux définis par leur chef d'équipe au préalable. Pour ce faire, l'utilisation d'une tronçonneuse et le port de l'équipement adéquat sera nécessaire.
Débiter les ligneux les plus gros pour faciliter le travail des agents chargés de l'export.
2. Couper les ligneux les plus jeunes et les arbustes, toujours désignés par leur chef d'équipe, à l'aide de sécateurs de force et de scies à main.
3. Exporter les rémanents et les ligneux sur les zones de stockage appropriées et indiquées au début du chantier.

Débroussaillage

Cette tâche ne sera réalisable qu'après l'abattage des ligneux car les peupliers empêchent l'accès de la débroussailleuse.

La mission d'abattage des agents aura permis l'ouverture de cette zone sur les strates arbustives. Les agents auront alors pour mission d'intervenir sur la strate herbacée.

Pour cela nos agents devront :

1. Réaliser des passages avec des débroussailleuses munies de couteaux broyeur
2. Exporter le broyat vers les zones de stockage définies par le chef d'équipe.

Le tas de broyats devra être convenablement entouré de branches solides par les agents.

Celles-ci auront pour rôle de solidifier le tas et d'éviter au broyats de s'infiltrer dans la parcelle en cas de forte crue.

Zone 2 et 3c

Abattage

Pour cette tâche les agents vont ouvrir la zone 2 pour cela il vont devoir :

1. Abattre les ligneux sélectionnés au préalable les peupliers et les saules à l'aide de tronçonneuse.
2. Utiliser les sécateurs de force et les scies à main pour les plus gros ligneux.
3. Exporter au niveau de la zone de stockage convenue.

Débroussaillage *Cette tâche ne sera réalisable qu'après l'abattage des ligneux car les peupliers empêchent l'accès de la débroussailleuse.*

Passage de débroussailleuse équipé couteau broyeur et de tri-lames pour supprimer la strate herbacée (Carex) et les ronces qui n'auraient éventuellement pas été coupées après le passage du broyeur forestier. Certaines finitions pourront être faites avec des cisailles.

Zones 3a et 3b: Ébranchage

Deux chemins d'accès aux zones d'intervention sont à créer pour les zones 3a et 3b: Les exécutants dégagent un passage à taille humaine, environ 2 m de large et 2 m de haut pour permettre aux exécutants d'accéder à la zone de travail avec les outils et machines facilement. (temps de travail : ??? pour chaque chemin)

Pour cela il faudra:

1. Couper les branches gênant le passage avec une scie à main pour les plus grosses, un sécateur de force pour les plus petites.
2. Couper les potentiels jeunes ligneux au ras du sol dans le passage avec scie à main ou sécateur de force.
3. Supprimer les ronces avec une cisaille.
4. Tronçonner pour certaines grosses branches de diamètre (20 cm de diamètre) entravant le passage.
5. Laisser les rémanents de petite taille sur les côtés du chemin, les grands seront aussi laissés sur les côtés afin de limiter les déplacements inutiles.

Zone 4

Abattage

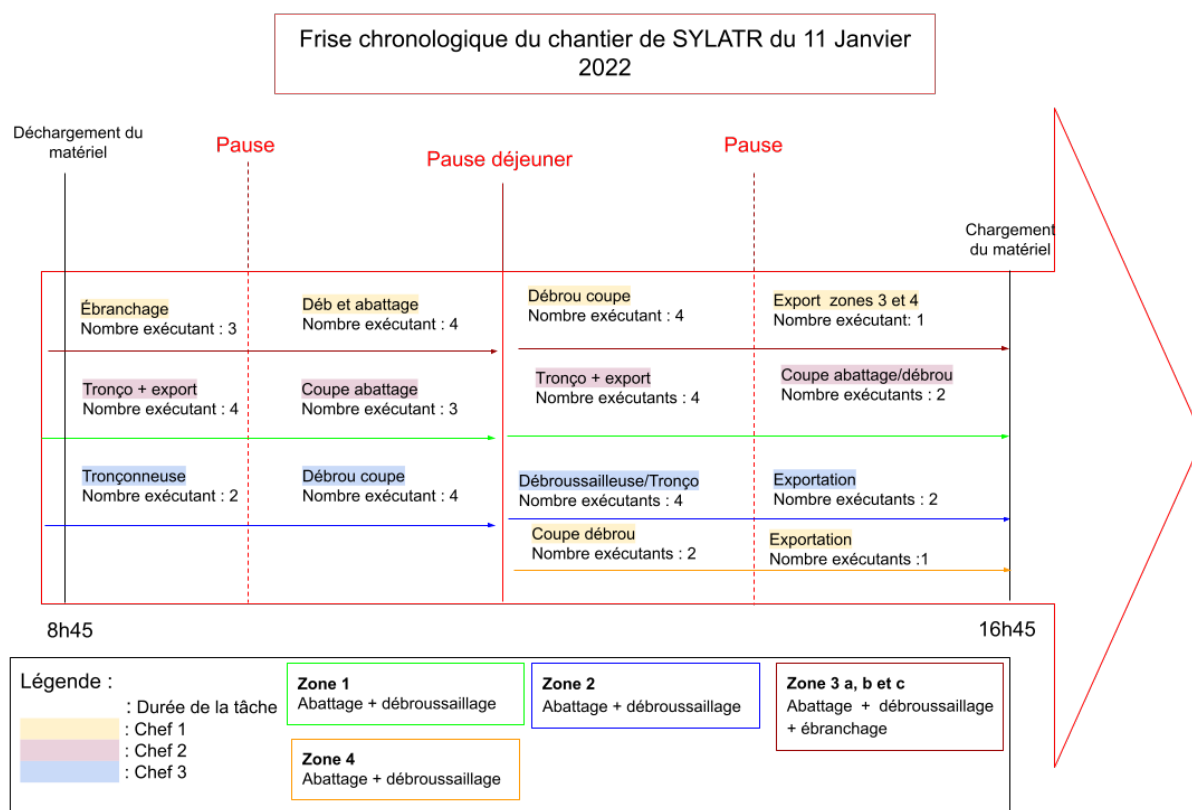
La présence d'essences non désirables comme les prunelliers laisseront la lourde tâche à nos agents de s'en occuper. Pour qu'ils puissent réaliser leurs mission dans de bonnes conditions ils devront :

1. Supprimer les ligneux à l'aide de sécateurs de force ou de scies à main, selon la taille de ceux-ci.
2. Faire un passage de débroussailleuse avec une tri-lames pour supprimer la strate herbacée et l'exporter sur le côté de la parcelle.

Débit rémanents : Découper les rémanents à l'aide d'une scie à main et les disposer de façon à faire des tas sur les zones de stockage. Pour les exécutant en charge du tronçonnage ils débiteront l'arbre juste après l'avoir abattu tandis que d'autres exécutants se chargeront d'exporter les bûches.

Zones de travail / Action	Moyens humains dans la journée	Moyens matériels pour chaque zone
Zone 1 Abattage ligneux Débroussaillage	7 exécutants : - 2 qui tronçonnent - 2 qui exportent et coupent: - 3 qui débroussaillent (dont un qui forme les débutants)	2 Tronçonneuses 2 Sécateurs de force 1 Scie à main Ces outils sont là pour couper les branches pour le confort des exportateurs 2 Débroussailleuses 1 Couteau broyeur
Zone 2 Abattage ligneux Débroussaillage	6 exécutants : - 2 à la tronçonneuse, - 2 à l'abattage des ligneux 1 ou 2 en fonction du passage du broyeur	2 Sécateurs de force 1 Tronçonneuse 2 Scies à main 1 ou 2 Débroussailleuses 1 Couteau broyeur (ronciers) 1 Tri-lames (herbacée)
Zone 3 Abattage ligneux Débroussaillage	8 exécutants 2 exécutants : - 1 qui tronçonne - 1 qui coupe et exporte 4 exécutants qui débroussaillent (dont un qui forme les débutants)	1 Tronçonneuse 1 Sécateur de force 1 Scie à main 3 Débroussailleuses 2 Couteaux broyeurs (ronciers) 1 Tri-lames (herbacée) 1 Râteau à feuilles 1 Fourche
Zone 4 Abattage ligneux	Demi-bidon	3
Zones 3a et 3b Elagage	Harnais	10

Frise chronologique du chantier :



Liste du matériel total			
Matériel	Quantité	Matériel	Quantité
Cisaille	3	Demi-bidon	3
Couteau broyeur	5	Harnais	10
Débroussailleuse	10	Pantalon anti-coupure	6
Fourche à paille	3	Caisse pantalons de sécu	1
Scies à main	10	Caisse chaussures et bottes de sécu	1
Sécateurs de force	12	Trousse de secours	2
Tri-lames	4	Casques	21
Tronçonneuse	5	Boîte avec les gilets jaunes (3)	1
Râteau à feuilles	3	Bottes d'abattage	5
Bidon de carburant	2	<i>Perche élagueuse thermique</i>	1
Bidon avec huile et carburant	2	Demi-bidon	3
Pantalon anti-coupure	6	Harnais	10

Les risques potentiels :

Risques	Mesures de prévention	Mesures d'intervention
Blessures : ronces, prunelliers, matériel	Port de gants	Trousse de premier secours
Utilisation débroussailleuse	Port du casque avec visière et protections anti-bruit ainsi que le harnais associé à la débroussailleuse Distance sécurité avec les autres exécutants (10 m)	Après un rappel, si non respect des mesures de sécurité, mettre l'exécutant sur une autre tâche. <u>Remarque :</u> En cas de blessure conséquente, au préalable vérifier s'il y a du réseau sur le site pour contacter les secours et s'assurer l'accès libre des secours à la zone de chantier.
Utilisation tronçonneuse	Port du casque avec visière et protections anti-bruit Pantalon et bottes d'abattage Distance de sécurité avec les autres exécutants (15 m)	
Risques auditifs	A proximité des machines thermiques, porter un casque avec protections anti-bruit	
Pollution matériel thermique	Carburant biodégradable Faire le plein au dessus d'un bac	
Mauvaise posture de travail	Rappel des bonnes postures avant lancement du chantier et vérifier régulièrement la position des agents	
Projections	Port de casques avec visière	
Chute de branches	Port du casque	
Chute d'arbres	Port du casques et de bottes coquées	
Inondation	Prévoir des bottes	
Fatigue	Pauses régulières Alterner de tâches	
Abattage du mauvais arbre	Identifier les arbres à conserver à l'aide de rubalise	Rappel des consignes concernant les arbres à conserver.
Panne matériel thermique	Boîte de matériel	Réparation sur le terrain si possible

Remarque: En cas d'accidents, le camion sera stationné de façon à ce que le transport du blessé soit plus facile, efficace et prêt à partir.